

Le Service du bétail aide et surveille l'industrie du bétail et assure des services vétérinaires relatifs aux règlements concernant la lutte contre les épizooties; il assure aussi la surveillance des marques de bétail, l'inspection des établissements laitiers et des fermes d'élevage d'animaux à fourrure ainsi que l'inspection du classement de la viande de bœuf. Le Service surveille également les travaux de la Division laitière en ce qui concerne l'inspection des laiteries commerciales. Ses fonctionnaires sont postés dans 11 centres de la province.

Le Service de l'horticulture surveille la production des fruits, des légumes et des graines de semence et dispense ses conseils en ce qui a trait aux maladies des plantes et au contrôle des insectes. Le Service maintient 10 stations d'expérimentation dans le sud de la province.

Le Service du développement et de la propagande, au moyen de ses 19 bureaux établis dans les principales régions agricoles, offre un service de renseignements généraux aux agriculteurs. En outre, le Service offre les services de ses ingénieurs agricoles, surveille l'application du programme gouvernemental de défrichement, et de la main-d'œuvre agricole, et favorise les projets des cercles de jeunes agriculteurs. Le Service comprend aussi un service de propagande avicole.

### Sous-section 2.—Collèges et écoles d'agriculture

Toutes les provinces fournissent le moyen de s'instruire, à l'échelon universitaire, en science agricole ou aident à le faire. Leurs collèges et écoles relèvent soit du ministère de l'Agriculture, soit du ministère de l'Instruction publique.

**Terre-Neuve.**—La province ne possède pas de collège d'agriculture. Cependant, le Service de l'agriculture du ministère des Mines et des Ressources offre chaque année aux jeunes hommes des bourses d'études valables à un collège d'une autre province.

**Île-du-Prince-Édouard.**—Le cours de deux ans en science agricole que donne le *Prince of Wales College*, Charlottetown, prépare les étudiants à la troisième année du cours que donne le Collège Macdonald (P.Q.). Les cours abrégés de l'École professionnelle enseignent aux élèves non seulement la théorie et la pratique de l'agriculture, mais aussi la dignité et l'importance de cette vocation et la valeur de l'industrie pour la province.

**Nouvelle-Écosse.**—Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, situé à Truro, offre deux cours: les deux premières années d'un cours conduisant au baccalauréat en science agricole, et un cours de deux ans portant sur l'agriculture professionnelle. En outre, le collège aide à la conduite de cours abrégés à divers centres, accorde son appui aux *Folk Schools* et fournit des directives aux cercles 4-H. Les cours sont gratuits pour les étudiants canadiens.

**Nouveau-Brunswick.**—Les quatre écoles d'agriculture de la province sont situées à Woodstock, Fredericton, Saint-Joseph et Saint-Basile. Des cours de deux ans d'une durée de cinq mois chaque année sont donnés à Saint-Joseph, Fredericton et Saint-Basile tandis qu'un cours de trois ans est donné à Woodstock. Le programme comprend une formation portant sur tous les aspects de l'agriculture, des travaux d'atelier et des études scolaires d'ordre général. A Woodstock et à Saint-Joseph, on donne également des cours d'économie ménagère d'une durée de dix mois.

**Québec.**—Des cours de quatre ans donnés à la Faculté d'agriculture de Laval (Ste-Anne-de-la-Pocatière), à l'Institut agricole d'Oka (affilié à l'Université de Montréal), et à la Faculté d'agriculture de l'Université McGill (Collège Macdonald) préparent au baccalauréat ès sciences agricoles. L'École de médecine vétérinaire provinciale à St-Hyacinthe (affiliée à l'Université de Montréal) dispense un enseignement de quatre ans préparant au doctorat en médecine vétérinaire. La province compte en outre 16 écoles secondaires